

CONSEIL ACADEMIQUE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2017/12/15-04

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 15 décembre 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 06 décembre 2017 portant sur l'objet de la présente délibération,

AVIS

OBJET : accréditation de l'offre de formation 2018

Le conseil académique approuve l'ajustement de la partie haute de l'offre de formation 2018/2022 :

- restructuration du master mention «Comptabilité-Contrôle-Audit»,
- création du master mention «Contrôle de gestion et audit organisationnel».
- correction de l'intitulé d'un parcours-type du master mention «Economie du Droit».

Cet avis est adopté à l'unanimité.

Membres en exercice : 80

Quorum : 40

Présents et représentés : 53

Fait à Marseille, le 15 décembre 2017


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

